

Démantèlement de la Protection de l'Enfance en Maine-et-Loire : la lutte continue !

Très en pointe dans l'expérimentation libérale, le Conseil Départemental de Maine-et-Loire (CD 49) avait choisi de mettre en concurrence les associations de la protection de l'enfance. En mettant en place une politique d'appels à projets/appels d'offres, le CD 49 a organisé le dumping social, et ainsi fait diminuer le prix de journée de 30%. Les nouvelles associations ayant remporté les appels à projets embaucheraient le personnel sans appliquer la convention collective en vigueur (la CCN66). 350 à 400 emplois sont menacés à terme. C'est aussi le retour des associations confessionnelles avec la très catholique « Orphelins Apprentis d'Auteuil ». Depuis le début du mois de mai, les salarié-es se mobilisent massivement. Les décisions se prennent en Assemblée Générale.

2000 manifestant-es à Angers lundi 12 juin 2017.

Fin mai, malgré plusieurs manifestations réussies, le CD 49 s'obstine à vouloir maintenir ses projets, tout en refusant le dialogue avec les salarié-es en lutte. L'intersyndicale départementale de l'action sociale CGT, FO, Sud, désormais rejointe par la CFE-CGC, décide alors d'un temps fort le lundi 12 juin, avec une manifestation à caractère national à Angers. En effet, il s'agit de riposter face à l'ampleur de l'attaque contre la protection de l'enfance, jusqu'ici inégalée. Avec le soutien de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale, la participation active de l'Union Locale d'Angers et de l'Union Départementale, la manifestation du 12 juin, qui rassemble 2000 personnes, est une réussite.



De nombreuses délégations de travailleurs sociaux des Pays de la Loire, mais aussi de région parisienne et du Nord, ont fait le déplacement. Des préavis de grève avaient été déposés par la CGT au CHU, au Conseil Départemental et au CESAME.

Une marche vers Paris

Une nouvelle Assemblée Générale se tient le 19 juin. Afin de médiatiser la lutte, il est décidé d'organiser une marche sur Paris. Un collectif de marcheurs est ainsi parti d'Angers mardi 27 juin. Après 7 étapes, l'arrivée à Paris aura lieu le 4 juillet. Une nouvelle manifestation sera alors organisée, à l'occasion des Assises Nationales de la Protection de l'Enfance qui rassembleront notamment les employeurs du secteur.
Les salarié-es ne lâchent rien !

